



Compte-rendu
Conseil d'établissement
Mardi 4 mai 2021, à 19 h
École des Quatre-Vents
En visioconférence

Présences :

Catherine Déry	Mélissa Tremblay	Marie-Claire Mercier
Alexandre Pelletier	Carole Couture	Julie Corriveau
Véronique Chiasson	Katie Tremblay	Karine Hamel
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers-Talbot	Marie-Christine Bernier
Alice Angevin	Sherley Bernier	

Public :

Hélène Arbour	Judy-Ann Beaudoin
Alexandra Fortin	
Simon-Yannick Plourde	

Absences : Aucun absent

1. Mot de bienvenue

Mme Déry souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (modifications de l'ordre du jour)

Proposé par Maude Deslauriers-Talbot

3. Questions du public

Aucune question n'est posée.

4. Organisation scolaire et suivi du sondage - 6^e année

Le CSSDN a reçu un total de 43 réponses de parents, 23 se disant en faveur d'un transfert à l'école des Sentiers et 20 préférant demeurer à l'école des Quatre-Vents. Le taux de réponses

positives est donc de l'ordre 53 %, ce qui n'atteint pas la cible permettant d'aller de l'avant avec la suggestion proposée (nous devons atteindre un taux de 80% de réponses positives minimalement).

Cela signifie donc que les élèves actuellement en 5^e année à l'école des Quatre-Vents poursuivront leur scolarisation en 6^e année l'an prochain à cette école.

Mme Déry mentionne que deux critères d'information importants s'avéraient manquants lors du sondage auprès des parents, soit l'importance du périmètre de sécurité lors des travaux de construction et le pourcentage de réponses positives nécessaire afin que le transfert d'élèves ait lieu. On se questionne sur l'importance de mener à bien un second sondage en s'assurant préalablement que toutes les informations soient transmises aux personnes sondées.

Mme Bernier nous informe que la possibilité de reporter d'un an les travaux d'agrandissement est considérée. Elle confirme que, jusqu'à maintenant, 439 élèves sont inscrits pour l'an prochain.

5. Modification à l'horaire 2021-2022

Une modification à l'horaire pour 2021-2022 a été présentée en réunion des enseignants le 19 avril dernier :

- Puisqu'il y aura agrandissement avec la construction de 4 nouveaux locaux, donc périmètre de sécurité qui obligera la fermeture de 50 à 75 % de notre cour d'école (nous attendons la confirmation du périmètre exact) ;
- Puisque la sécurité des élèves et du personnel est en jeu, nous devons avoir le moins de personnes présentes sur la cour de récréation ;
- Puisque nous vivons une pénurie de personnel au niveau des éducatrices en SDG ;
- Puisque nous projetons un déficit cumulé d'environ 150 000 \$ au SDG ;
- Puisque cet horaire avec double dîner permettrait une économie d'environ 25 000 \$.

L'assemblée des enseignants s'est prononcée à 96,8 % contre la proposition (30 non et 1 abstention). Une communication de l'équipe-école a été transmise aux membres du conseil d'établissement, celle-ci présente sa position quant à cette présentation d'horaire.

Puisque la modification de l'horaire repose en partie sur un argumentaire fondé sur l'équilibre budgétaire du service de garde, Mme Deslauriers-Talbot s'interroge sur la possibilité que le ministère verse une compensation financière aux écoles pour éponger le déficit de celui-ci, déficit généré en grande partie par la situation sanitaire de la dernière année. Mme Bernier mentionne que ce manque à gagner s'élève à environ 100 000 \$ et que, jusqu'à maintenant, 32 000 \$ ont été redonnés par le ministère. Mme Carole Couture ne croit pas que le déficit sera épongé entièrement par des sommes versées par ce dernier et qu'il faut donc trouver des solutions de notre côté.

Les enseignants étant pour la plupart en désaccord avec la proposition d'horaire, Mme Mercier demande si d'autres pistes de solution sont envisagées par ceux-ci. Mme Karine Hamel répond que le déplacement d'enfants pour permettre à l'école de revenir à 16 classes s'avère sans doute être la meilleure option. Sinon, un autre horaire devrait être envisagé.

Mme Deslauriers-Talbot propose qu'on ouvre une période de commentaires et de questions pour laisser Mme Judy-Ann Beaudoin s'exprimer (M. Pelletier appuie). Mme Beaudoin affirme que les parents ne connaissent pas bien les enjeux actuels, elle-même n'étant pas au fait des éléments discutés (ex. : horaire sujet à modification, impacts du chantier, etc.).

Le conseil d'établissement est décisionnel. On passe au vote. 85.7 % (12 personnes) ont voté en désaccord avec l'adoption de l'horaire modifié (1 personne a voté en accord et une autre s'est abstenue).

Proposé par Mélissa Tremblay
Appuyé par Véronique Chiasson

6. Varia

Outils de sensibilisation en lien avec la capacité d'accueil

3 éléments principaux sont proposés :

Mme Deslauriers-Talbot et Mme Déry ont réfléchi à différentes approches en vue de mieux informer les parents et de les sensibiliser aux enjeux actuels. Trois moyens principaux sont proposés.

Mme Déry mentionne d'abord le partage d'un napperon d'informations sur Facebook ainsi que par courriel (envoi massif aux parents). Deux modèles sont présentés au conseil d'établissement. On évoque également la possibilité d'une soirée d'information pour faire en sorte que les parents soient plus au fait des divers enjeux.

La présidente demande l'appui du CÉ pour entreprendre des démarches auprès de la direction générale de la municipalité de Saint-Apollinaire en lien avec le partage envisageable de locaux au centre multifonctionnel. Le centre de services scolaire pourrait ensuite être avisé des différentes possibilités.

Mme Déry a rédigé une lettre d'opinion en son propre nom pour décrire et dénoncer la situation actuelle. Elle a l'intention de la faire parvenir à différents journaux en vue de sa publication.

M. Pelletier propose à l'équipe-école de poser sur papier les projets concrets qu'elle pourrait réaliser si l'espace était au rendez-vous (ex. : faire du coenseignement, réserver des plages horaires au gymnase, etc.). Les courts textes des enseignants pourraient être partagés et contribuer à souligner ce que la contrainte de locaux les empêche de réaliser au quotidien.

7. Adoption du compte-rendu du 16 mars 2021

Proposé par Maude Deslauriers-Talbot

8. Suivi au compte-rendu

Mme Deslauriers-Talbot s'interroge à savoir si la subvention obtenue pour la cour d'école pourra être conservée pour une année ultérieure. Mme Bernier précise qu'aucune réponse n'a été obtenue à ce propos.

9. Service de garde - Règles de régie interne

Il y aura peut-être changement du coût de journées pédagogiques selon les travaux du comité. Un suivi sera fait lors de la rencontre de juin. Un seuil minimal pourrait être proposé.

Mme Carole Couture propose que le coût des frais de garde pour la période du dîner s'élève à 3,80 \$, soit 20 sous de plus par élève par jour, ce qui représente un gain de 7 200 \$. 12 personnes, la majorité, votent en accord avec cette proposition.

Mme Couture propose d'augmenter à 18 \$ les frais à déboursier lors des journées de garde de la semaine de relâche. 11 personnes sont en accord avec cette proposition qui est donc adoptée.

Proposé par Carole Couture

Appuyé par

Pour souligner la Semaine des services de garde qui aura lieu la semaine prochaine, une programmation spéciale a été prévue. Le 14 mai, il y aura d'ailleurs une marche pour le Relais pour la vie.

Le service de garde s'est inscrit aux Incroyables comestibles, un mouvement citoyen d'agriculture urbaine. Des sous ont été obtenus pour réaliser un jardin communautaire à l'école et des arbres fruitiers seront plantés.

Mme Deslauriers-Talbot propose que les membres du CÉ transmettent un message aux personnes concernées lors des différentes semaines soulignant le travail du personnel (ex. : la direction scolaire, les enseignants, les éducatrices).

10. Budget annuel et prévisionnel

Les documents ont été envoyés par courriel. Mme Bernier répond aux questions.

M. Alexandre Pelletier demande si c'est le centre de services scolaire qui a défrayé les frais (5 800 \$) pour l'achat des 26 Chromebook visant à assurer l'enseignement à distance. Mme Bernier précise que oui, mais que ces coûts ont amputé une partie du budget qui devait être consacré à l'achat de télévisions interactives qui devront donc être changées ultérieurement.

Proposé par Karine Hamel

Appuyé par Katie Tremblay

11. Suivi des comités

11.1 Comité de parents

M. Pelletier résume la dernière rencontre dont les principaux sujets ont été la qualité de l'air dans les écoles (ventilation naturelle), l'annonce de grève des enseignants et le manque d'implication de parents bénévoles au sein des comités.

11.2 Comité de parents EHDA

Bref survol des trois dernières rencontres par Mme Deslauriers-Talbot

1^{er} février : rappel des rôles et mandats du comité, page Facebook maintenant active, site internet plus complet.

12 avril : conférence sur la douance par Marie-Claude Guay.

3 mai : retour sur la conférence de Mme Guay, le surdiagnostic quant aux enfants doués abordé, les parents auraient aimé discuter des enfants doublement exceptionnels et des services offerts à l'école.

11.3 Campagne de financement

La campagne de financement a été déplacée. Elle sera lancée le 14 mai et la distribution se fera le 11 juin.

12. Frais de déplacement

Si vous avez des frais de gardiennage ou de déplacement, vous pouvez remplir le formulaire à cet effet et l'envoyer par courriel avant le 4 juin 2021. Il est proposé que les membres du CÉ

reçoivent une carte cadeau d'un montant de 30 \$ au restaurant La Fabrik à Saint-Apollinaire pour compenser le souper qui est habituellement offert à la dernière rencontre.

13. Montant maximal pour la facturation scolaire

Les membres du conseil d'établissement doivent fixer un montant maximum pour chaque niveau quant à la facturation scolaire. Le détail des frais chargé aux parents sera remis à la rencontre du CÉ du mois de juin.

Préscolaire : 25 \$

1^{er} cycle : 70 \$

2^e cycle : 85 \$

3^e cycle : 90\$

Proposé par Sherley Bernier

14. Prochaine rencontre : mardi 15 juin, heure à déterminer

15. Levée de la séance à 21 h 29

Catherine Déry
Présidente

Sherley Bernier
Directrice